



Paris, le 10 mars 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Nouvelle composition du Conseil d'administration de l'INRS**

**M. Ronald SCHOULLER a été élu président  
du Conseil d'administration de l'Institut national de recherche  
et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des  
maladies professionnelles (INRS), le 09 mars 2017.**

M. Ronald Schouller, représentant la confédération Force ouvrière (CGT FO), succède au poste de président à Monsieur Guy Vacher. M. Pascal Vigier, représentant le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), en devient le vice-président, succédant à M. Jean-François Naton.

L'INRS est un organisme paritaire, fondé en 1947, dont la mission est la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Il est administré par un Conseil d'administration comprenant un collège « Employeurs » de 9 représentants (7 MEDEF, 1 U2P, 1 CPME) et un collège « Salariés » de 9 représentants (3 CGT, 2 CGT FO, 2 CFDT, 1 CFE-CGC et 1 CFTC). Les statuts de l'INRS prévoient pour la présidence de l'Institut, une alternance entre les collèges Employeurs et Salariés tous les deux ans. Le nouveau CA de l'INRS compte au total 30 administrateurs avec les suppléant-es, dont 12 femmes (soit 40 % de l'effectif).

#### ***Composition du nouveau Bureau au Conseil d'administration de l'INRS :***

Président : M. Schouller (CGT FO) ; Vice-Président : M. Vigier (MEDEF)  
Secrétaire : M. Boguet (U2P) ; Secrétaire-adjoint : M. Salengro (CFE/CGC)  
Trésorier : M. Thillaud (CPME) ; Trésorier-adjoint : M. Montéléon (CFTC)

#### ***Autres membres du Bureau :***

M. Delaunay (CGT), Mme Heger (MEDEF), Mme Lamoureux (CFDT),  
Mme Leroy (MEDEF).

## ***Sigles des organisations siégeant au Conseil d'administration de l'INRS :***

CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE/CGC	Confédération française de l'encadrement / confédération générale des cadres
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CGT	Confédération générale du travail
CGT FO	Confédération générale du travail – Force ouvrière
CPME	Confédération des petites et moyennes entreprises
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
U2P	Union des entreprises de proximité

## ***A propos de l'INRS :***

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 586 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (210 personnes) et en Lorraine (376 personnes).

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Et pour suivre l'actualité de l'INRS : [www.twitter.com/INRSfrance](https://twitter.com/INRSfrance)

Contact Presse : Antoine BONDEELLE – Tél. : 01 40 44 14 40 – courriel : [antoine.bondeelle@inrs.fr](mailto:antoine.bondeelle@inrs.fr)